

des plages où chaque dimanche les pêcheurs étalent la marchandise pêchée durant la semaine afin de la faire sécher.

Les trois grandes places de débit pour les éponges sont Londres, Paris et Trieste.

Elles ne paient aucun droit en Angleterre et en Allemagne. En France les grosses paient un franc par kilogramme et les fines trois francs ; lorsque la marchandise n'est pas travaillée on fait payer 15 cents pour les grosses et 50 cents pour les fines.

En Autriche la taxe est, depuis l'année dernière, de 25 pour cent sur l'estimation de la marchandise travaillée, la marchandise brute n'est pas grevée d'impôts.

L'Amérique perçoit de 20 à 25 pour cent sur la marchandise travaillée.

La Turquie fait payer 8 pour cent pour les éponges destinées à la consommation locale et un pour cent pour celles expédiées à l'étranger.

L'Angleterre qui est le centre principal du commerce des éponges, réexpédie annuellement le tiers de son importation aux Etats-Unis, et pour une valeur de \$100,000 à Paris.

La France achète les éponges de toute première qualité provenant de Mandroucha, de Crète ; elle se fournit principalement sur les marchés de la Grèce, à Hydra et à Egine, mais elle achète aussi les qualités inférieures provenant de l'Algérie et de la Tunisie.

L'ARBRE A CIRE DU JAPON

Au Japon, la cire végétale est un des principaux articles de commerce. Bien qu'elle ne soit importée que depuis une quarantaine d'années en Europe, l'exportation en augmente tous les jours. C'est l'Angleterre qui en est le principal débouché. Elle n'a pas la qualité de la cire ordinaire, ni même du suif, car on assure qu'elle fond à la température ambiante pendant l'été. Mais on obvie, en Chine et au Japon, à cet inconvénient, en entourant les chandelles qu'on en fait d'une légère couche de cire d'abeilles où de stearine, qui, étant moins fusible qu'elle, la retient et l'empêche de couler.

En Angleterre, il paraît qu'on a trouvé un procédé pour la durcir, car les demandes augmentent tous les jours et les prix se sont élevés dans une proportion considérable.

C'est un produit que l'on pourrait facilement obtenir en France, car l'arbre qui le fournit pourrait être

acclimaté dans tous les départements qui forment au moins les deux cinquièmes méridionaux de la France. Comme, par surcroît, il se contente des terrains les plus pauvres, les plus mauvais, les plus fiévreux, et que l'habitat qui semble lui plaire le plus est celui des montagnes, on a pensé que ce serait un véritable service à rendre que d'en doter nos arides montagnes du Midi.

C'est donc, on vient de le voir, dans les plus mauvais terrains, sur le bord des routes, partout où ne peut venir aucune autre récolte, qu'on plante les jeunes arbres. On les sème en pépinière, et, à la deuxième année, on les met en ligne ou en bordure ; à deux mètres quand on fait de grandes plantations en carré.

On ne donne à ces plantations d'autres soins que ceux que l'on donne à tout autre plantation ; on les taille en pyramide ou à basse tige qui est la forme qu'ils prennent naturellement, et en même temps celle qui se prête le mieux à l'exploitation. Ils ne dépassent jamais de 5 à 6 mètres de hauteur.

A la cinquième année de plantation, dix mille pieds d'arbres produisent 42,000 lbs de graines. A la huitième, 65,000 ; à la dixième, 200,000 ; à la douzième, 450,000 ; à la quinzième, 650,000 ; à la dix-huitième, l'arbre décline. Il faut 900 lbs de graines pour produire 220 lbs de cire.

Cette cire se vend, en ce moment, à Londres \$25 les 220 lbs, soit, pour une plantation de dix-mille pieds d'arbres à cire en plein rapport et occupant 5 arpents de superficie, un produit brut de 165,000 lbs de cire valant \$20,000. Quelque extraordinaires que soient ces résultats, ils sont encore beaucoup en dessous des chiffres réels que M. Simon, auquel nous empruntons ces détails, ne donne pas, de peur qu'on les trouve exagérés.

Voici comment se fait l'extraction de la cire.

La graine se récolte vers la fin de l'automne. On la bat au fléau pour la séparer du pédoncule qui la supporte, et, après l'avoir laissée sécher pendant une quinzaine de jours, on la soumet à une légère torréfaction à l'air libre.

Ensuite on l'écrase grossièrement sous une meule. On la prend alors et on la met dans de grands récipients en toile, larges et peu profonds, que l'on soumet pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure à l'action de la vapeur d'eau bouillante en vases clos.

On retire les sacs et on vide le contenu sous une presse que l'on fait agir immédiatement. On recueille les gouttelettes à mesure qu'elles se produisent, de peur qu'en se refroidissant elles n'empêchent les autres de se former, et on les fait fondre.

A cette phase de la fabrication, on a une cire de troisième qualité qui vaut de \$11.60 à \$12.40 les 135 lbs au Japon.

Pour la blanchir, on râpe le pain et on lave les râpures à l'eau froide et on les expose au soleil, on obtient alors la deuxième qualité qui vaut de \$12.40 à \$13.20 au Japon.

On arrive à une première qualité, en recommençant la même opération. Cette dernière vaut, au Japon, de \$13.20 à \$14.40.

LA CULTURE DE LA REGLISSE

EN RUSSIE ET EN AMÉRIQUE

Dans un récent rapport adressé au Foreign Office, le consul britannique à Batoum donne de curieux renseignements sur l'industrie de la racine de réglisse. Cette industrie a pris naissance il y a peu de temps en Russie, et elle a été entreprise, il y a quatre ou cinq ans à peine, dans le Caucase, par une maison grecque et deux maisons anglaises.

Les deux maisons anglaises fabriquent l'extrait de réglisse, qu'elles exportent en même temps que la matière première. Quant à la maison grecque, elle limite ses exportations à la racine brute. Quelques maisons indigènes ont également entrepris ce commerce, mais sur une très petite échelle.

En 1894, l'exportation de la racine de réglisse, en balles comprimées à la presse hydraulique, s'est élevée à 13,318 tonnes. Celle de la pâte de réglisse a atteint 462 tonnes. Ces quantités bien qu'exportées en 1894, représentent en réalité la récolte de 1892. En raison de la crise commerciale qui règne en Amérique, de la concurrence très active provoquée par quelques maisons turques et de la mise en exploitation récente de nouvelles plantations de réglisse en Syrie, les stocks de 1892 sont, en effet, restés entre les mains des maisons de Russie jusqu'en 1894. Pendant la saison de 1893, la récolte a été six fois moins forte qu'en 1892, et cela pour les raisons que nous venons d'indiquer.

L'industrie de l'extrait et de la pâte de réglisse est susceptible de se développer considérablement, car les racines russes sont d'excellente